



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 18 DÉCEMBRE 2025

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil municipal :
le 12/12/2025

Publication :
le 29/12/2025

Délibération n° D-2025-409

Festival Regards noirs 2026 - Partenariat avec les maisons de
retraite de la Ville de Niort pour les ateliers d'écriture avec
l'auteur Yvan ROBIN

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Madame Ségolène BARDET, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, Monsieur Hugo PASQUET--MAULINARD, Madame Julia FALSE.

Secrétaire de séance : Madame BOUTRIT Sophie

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Christelle CHASSAGNE, ayant donné pouvoir à Madame Florence VILLES, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, ayant donné pouvoir à Monsieur Thibault HEBRARD, Monsieur Hervé GERARD, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Madame Noélie FERREIRA, ayant donné pouvoir à Madame Aurore NADAL, Madame Fatima PEREIRA, ayant donné pouvoir à Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Madame Elsa FORTAGE, ayant donné pouvoir à Madame Julia FALSE

Excusés :

Monsieur Baptiste DAVID, Madame Cathy GIRARDIN.

Pôle Vie de la Cité et du Territoire

**Festival Regards noirs 2026 - Partenariat avec les
maisons de retraite de la Ville de Niort pour les
ateliers d'écriture avec l'auteur Yvan ROBIN**

Madame Florence VILLES, Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Dans le cadre de sa politique de développement culturel, la Ville de Niort organise chaque année une manifestation littéraire sur le thème du Polar. Intitulée « Regards noirs », la manifestation se déroulera au 05 au 07 mars 2026.

Pour cette nouvelle édition la Ville de Niort a demandé à Yvan ROBIN, qui l'accepte, de participer, en qualité d'auteur, à des ateliers d'écriture dans des maisons de retraite et résidences pour personnes âgées de la Ville de Niort.

Six structures (EHPAD La Caravelle, Résidence seniors Les Résidentiels, Résidence seniors Les Printanières, EHPAD Les Côteaux de Ribray, Résidence seniors Espace et Vie et EHPAD Résidence de Sevret - Emeis) mettent en oeuvre, en partenariat, des rencontres et ateliers d'écriture entre Yvan ROBIN et les résidents des maisons de retraite.

L'auteur interviendra dans chaque maison de retraite selon les modalités fixées dans la convention.

La Ville de Niort prend en charge la rémunération de l'auteur en échange d'une participation forfaitaire de chaque structure à hauteur de 100 euros et de la participation de 5 résidents minimum par structure.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la convention de partenariat type ;
- autoriser la signature de la convention de partenariat avec les six structures et à percevoir les sommes indiquées dans les conventions conformément aux dispositions mentionnées dans chaque convention.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance

Sophie BOUTRIT

Jérôme BALOGE

**Convention de partenariat
Projet d'atelier d'écriture avec Yvan ROBIN**

ENTRE LES SOUSSIGNES :

Nom de l'Etablissement :

SIRET :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

N° TVA intracommunautaire :

Représenté par, en qualité de

D'une part,

Ci-après désigné « L'Etablissement »,

ET

La Ville de Niort

SIRET : 217 901 917 000 13

Adresse : 1 Place Martin Bastard – CS 58755 – 79027 Niort Cedex

Téléphone : 05 49 78 73 09

Courriel :

Représenté par : Monsieur BALOGÉ Jérôme, en qualité de Maire de la ville de Niort

D'autre part,

Ci-après désigné « La Ville de Niort »,

Préambule

Dans le cadre de sa politique de développement culturel, la Ville de Niort organise chaque année une manifestation littéraire sur le thème du Polar.

Intitulée *Regards noirs*, la manifestation se déroulera du 05 au 07 mars 2026.

Pour cette nouvelle édition ; la Ville de Niort a demandé à Yvan ROBIN, qui l'accepte, de participer, en qualité d'auteur, à des ateliers d'écriture dans des maisons de retraite de la Ville de Niort.

Article I : Objet

L'établissement et la Ville de Niort mettent en œuvre, en partenariat, des rencontres et ateliers d'écriture entre Yvan ROBIN et les résidents de l'établissement.

L'auteur interviendra dans l'établissement pour un total de 4 séances d'une durée comprise entre 1h00 et 1h30 chacune et préparera avec les résidents la restitution prévue sur le plateau de la Scène Nationale le Moulin du Roc, lors du temps fort festivalier le 05/03/2025.

Les séances se dérouleront entre le 4^{ème} trimestre 2025 et le 05/03/2026.

Article II : Obligations de la Ville de Niort

La Ville de Niort s'engage à prendre en charge la rémunération complète de Yvan ROBIN pour ses interventions dans l'établissement ainsi que les cotisations URSSAF s'y rapportant.

La Ville de Niort s'engage également à prendre en charge l'intégralité des repas et déplacements de Yvan ROBIN pour ses périodes d'interventions auprès de l'établissement.

Article III : Obligations de l'EHPAD

L'établissement garantit la participation d'au moins 5 mêmes participants à chaque atelier d'écriture selon le planning élaboré au préalable et d'un commun accord entre les deux parties.

L'établissement s'engage à verser à la Ville de Niort la somme globale et forfaitaire de 100 € net de taxes (cent euros net de taxes) en contrepartie de tout ce qui précède et au titre du projet de partenariat – Ateliers d'écriture avec Yvan ROBIN.

Article IV : Facturation des interventions

A l'issue des interventions d'auteur qui aboutiront à la présentation d'une lecture musicale en ouverture du Festival Regards Noirs 2026, la Ville de Niort transmettra à l'établissement un titre de recettes, valant facture, d'un montant total de 100 € net de taxes.

Article V : Annulation de la convention

La présente convention se trouverait suspendue ou résiliée de plein droit et sans indemnité d'aucune sorte dans tous les cas reconnus de force majeure.

L'inexécution de ses obligations par l'une ou l'autre des parties ayant pour conséquence l'annulation du projet entraînerait pour la partie défaillante l'obligation de verser à l'autre, une indemnité compensatrice à définir entre les parties.

Fait à Niort, leen deux exemplaires originaux

L'Etablissement

L'ORGANISATEUR